

**Département de l'Aisne**

**Commune de Montreuil aux Lions**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 31 juillet 2015**

**Le L'an deux mille quinze et le trente et un juillet, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 27 juillet 2015.

**Présents** : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Gerard THERON, Madame Patricia LAMI, Madame Stephanie GUEMMI, Monsieur Alexandre MATRAS.

**Absents excusés représentés** : Madame Frédérique ANORGA par Madame Martine LOISEL, Mademoiselle Virginie SEDYKH par Monsieur Olivier DEVRON, Madame Maureen LEAL par Monsieur Alexandre MATRAS.

**Absents excusés non représentés** : Monsieur Charles BENOIT.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Gerard THERON.

Monsieur le Maire propose d'adopter le procès verbal de la séance du 26 juin 2015. Le procès verbal de la séance du 26 juin 2015 n'appelle aucune observation des membres du Conseil Municipal présents et est approuvé à l'unanimité.

**Enquête publique, éolienne de coupru**

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique concernant une demande d'autorisation unique de construire et d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Coupru s'est déroulée du 16 juin 2015 au 17 juillet 2015.

Monsieur le Maire informe également que la commune doit émettre un avis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 2

Contre : 1

Abstention : 11

Refus : 0

**skate park, choix de l'entreprise**

Monsieur le Maire informe que la commune de Montreuil aux Lions a lancé un MAPA pour le skate park. Lors de l'ouverture des plis, l'entreprise NEWBEE a été sélectionnée pour un

montant de 22 614 euros TTC. Monsieur le Maire propose de valider ce choix. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la proposition de l'entreprise NEWBEE.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

#### **plateforme skate choix de l'entreprise**

Monsieur le Maire informe que la commune de Montreuil aux Lions a lancé un MAPA pour la plateforme du skate park. Lors de l'ouverture des plis, l'entreprise WIAME a été sélectionnée pour un montant de 17 506,80 euros TTC. Monsieur le Maire propose de valider ce choix. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la proposition de l'entreprise WIAME.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

#### **FDS 2015 Rue de pisseloup**

Après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Départemental relatives à la répartition des subventions en provenance du Fond Départemental de Solidarité, le conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fond Départemental de Solidarité de l'année 2015 pour les travaux suivants :

- opération : 2015\_03536
- travaux de voirie
- RD 16, rue de pisseloup
- longueur : 405 m
- Montant de l'opération TTC : 138 128,40 euros
- Montant HT subventionnable retenu : 115 107,00 euros
- Subvention : 38 070,00 euros
- Charge communale : 100 058,40 euros
- s'engage à affecter à ces travaux 100 058,40 euros sur le budget communal
- à réaliser les travaux dans un délai de trois ans, depuis le FDS 2015, à partir de la date de notification.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

### **crédit relais taux fixe**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à la Caisse d'Epargne de Picardie une proposition de financement CREDIT RELAIS TAUX FIXE afin de financer divers travaux sur la commune, dans l'attente de retour de la TVA et des subventions.

Le Montant est de 200 000 euros sur 12 mois au taux de 1,62 %. Ce prêt peut être remboursé partiellement ou totalement sans indemnité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de financement CREDIT RELAIS TAUX FIXE et donne pouvoir au Maire de signer tous les documents nécessaires.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

Refus : 0

### **encaissement de chèque**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un chèque d'un montant de 1015,20 euros concernant le remboursement de la barrière du pont situé sente de la bibliothèque suite à la chute d'un arbre. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'encaissement du chèque désigné ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

### **Informations diverses**

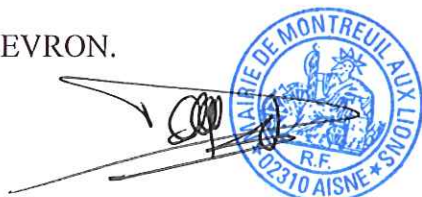
\* Monsieur le Maire laisse la parole à Madame BENTZ Agnès pour annoncer son départ de la commune de Montreuil aux Lions début octobre 2015. Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle secrétaire arrivera mi-octobre et remercie Agnès pour les 20 années passées au service du village et lui souhaite pleine réussite dans son nouveau poste.

\* Intervention Monsieur CORDIER sur SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique). Grâce à l'intervention des professionnels dont Monsieur CORDIER, et des élus, dont la mairie de Montreuil aux Lions, le SRCE devra être révisé.

La séance est levée à 20 heures 45.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil aux Lions, pour être affiché le 4 août 2015, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, Olivier DEVRON.

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MONTREUIL AUX LIONS' around the top edge, 'R.F.' in the center, and '02310 AISNE' at the bottom. The signature is written across the stamp and extends to the left.